



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Avis est par les présentes donné par la soussignée, Danielle Gutierrez, greffière adjointe, que :

1. **Le 28 novembre 2011, à 19 h 30**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Pointe-Claire situé au 451, boulevard Saint-Jean à Pointe-Claire, le comité de démolition étudiera une demande pour l'obtention d'un permis de démolition visant l'immeuble situé au 45, avenue King, ainsi que l'immeuble situé au 86 avenue King, à Pointe-Claire;
2. Toute personne voulant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les 10 jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée auprès de la soussignée.

Donné à Pointe-Claire, ce 16^e jour de novembre 2011.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE

APPLICATION FOR A DEMOLITION PERMIT

Notice is hereby given by the undersigned, Danielle Gutierrez, Assistant City Clerk that:

1. **On November 28, 2011 at 7:30 p.m.**, in the Council Chamber of Pointe-Claire City Hall, located at 451 Saint-Jean Boulevard in Pointe-Claire, the Demolition Committee shall review an application for a demolition permit with regards to the immovable located at 45 King Avenue, as well as the immovable located at 86 King Avenue, in Pointe-Claire;
2. Any person wishing to oppose the granting of a demolition permit must, within 10 days of publication of the present public notice make his objections known in writing to the undersigned, giving the reasons for his objections.

Dated at Pointe-Claire, November 16th, 2011.

Danielle Gutierrez
Greffière adjointe / Assistant City Clerk